



# AMIK

Agence Mamu Innu Kaikusseht

## MIKUNISS

ÉTÉ 2016 VOL. 4, N°3



### SOMMAIRE

<i>Nouvelles de l'AMIK.....</i>	<i>1</i>
<i>Nouveau site web .....</i>	<i>2</i>
<i>Conservation et Environnement.....</i>	<i>2</i>
<i>Colloque 2016 des 10 ans de l'AMIK .....</i>	<i>6</i>
<i>Dossier spécial : Convention sur la diversité biologique.....</i>	<i>7</i>

### DATES A RETENIR

#### **26 au 30 septembre :**

Formation pratique SIG pour le personnel de l'AMIK

#### **Fin septembre;**

Retrait des capteurs pour le projet d'étude des rivières à saumon

#### **29 novembre :**

CA et AGA de l'AMIK

#### **30 novembre :**

Colloque sur les pêches autochtones de l'AMIK

## NOUVELLES DE L'AMIK



L'équipe de l'AMIK © AMIK

L'air frais de l'automne annonce bientôt le retour de l'hiver qui va mettre un point final aux travaux menés sur le terrain dans le cadre des différents projets en environnement pour l'année 2016. C'est aussi le retour au grand complet de l'équipe au sein de l'agence. Les bateaux de pêche sont à nouveau au parc d'hivernage après les travaux de remisage en attendant la prochaine saison de pêche. C'est le temps de la formation pour les équipes de pêcheurs avant la saison 2017. De son côté, l'équipe de l'AMIK commence à œuvrer pour mettre en place de futurs projets pour 2017, clôturer certains, mais aussi donner une touche de nouveauté au logo et relooker le site web.

L'organisation du colloque pour fêter les 10 années d'existence de l'AMIK va bon train, ne manquez pas les dernières nouvelles sur la page Facebook de l'AMIK.

Notre agence est fière d'avoir pu offrir aux jeunes des communautés durant le mois de juillet-août 2016, cinq semaines de camps d'été dans les différentes communautés, mais aussi sur l'île Grosse Boule. Les échos des jeunes ont été très positifs, aussi nous espérons pouvoir renouveler cette expérience enrichissante pour les jeunes dans le futur. Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous encourageons chers partenaires à prendre contact avec notre équipe pour toute question ou idée de projet pour vos communautés. L'équipe de l'AMIK, est à l'écoute des communautés membres et a toujours beaucoup de plaisir à développer des projets qui répondent au mieux aux intérêts des communautés, en lien avec la gestion et la protection des ressources aquatiques et marines.

Bon automne à tous.

## NOUVEAU SITE WEB

À l'occasion de son dixième anniversaire, l'AMIK travaille à la mise en place d'un nouveau site web. Ainsi, dans le courant du mois d'octobre 2016, les membres et les partenaires de l'AMIK, ainsi que le grand public pourront découvrir la nouvelle plateforme multimédia de l'AMIK et son nouveau design. Le site web mettra davantage en évidence les activités et les services de l'AMIK ainsi que nos publications et réalisations.

Dans le cadre de cette mise à jour, l'AMIK a modifié légèrement les couleurs de son logo en ajoutant du jaune dans le cercle qui, on le rappelle, représente les cycles naturels et l'idée de regroupement, sans lesquels



le pêcheur n'est rien. Ce jaune permet l'évocation des paysages cycliques que rencontre le pêcheur innu sur le fleuve St-Laurent avec les levers et couchers de soleil et de lune.

L'AMIK tient également à rappeler à ses membres qu'elle utilise fréquemment la plateforme Facebook pour diffuser de l'information propre à la pêche, aux communautés innues, à l'environnement, aux activités et événements de l'AMIK. Nous vous invitons à suivre notre page :

<https://www.facebook.com/AMIK-1588342464737933/>.

## CONSERVATION & ENVIRONNEMENT

### AMÉNAGEMENT DU SENTIER DU LITTORAL DE UASHAT

La réalisation de l'aménagement du sentier du littoral dans la communauté de Uashat a bien avancé durant cet été, même si quelques retards dans l'échéancier nous forceront à décaler des activités, comme l'inauguration au printemps 2016. En concertation avec le conseil de bande de ITUM et les acteurs locaux (Institut Tshakapesh, Musée Shaputuan et Musée régional de la Côte Nord), le contenu des quatre panneaux d'interprétation a été défini : l'histoire de la communauté, l'occupation innue du territoire autour de la baie des sept îles, la zosteraie (écosystème très riche présent dans la baie) et la biodiversité étonnante de la baie. Les panneaux sont actuellement en train d'être traduits en innu et en anglais afin que les personnes de la communauté mais aussi les touristes étrangers puissent bénéficier des explications dans leur langue. Par ailleurs, des bancs et des poubelles



Vue du sentier de Uashat © AMIK

seront installés cet automne afin de favoriser les haltes des promeneurs, tout en veillant à une bonne gestion des déchets. Une signalisation sera aussi ajoutée afin de garantir une orientation adéquate des promeneurs. Nous vous tiendrons au courant des avancées du projet dans le prochain Mikuniss.

## SUIVI DE LA TEMPÉRATURE DES RIVIÈRES À SAUMON INNUES

Les fluctuations de températures peuvent avoir un impact mortel sur la santé du saumon adulte, sur l'éclosion des œufs et sur la croissance des juvéniles. Aussi, l'Agence Mamu Innu Kaikusseht a décidé de mettre en œuvre un projet de suivi de la température des rivières à saumon atlantique dans les communautés innues de la Côte-Nord. Ce suivi a été mis en place de juin à fin septembre 2016.

Nous visons donc par la prise de données sur la température de l'eau, à renforcer les connaissances scientifiques sur les rivières à saumon des communautés ciblées.

En collaboration avec les membres des communautés, l'équipe de l'AMIK a installé 50 capteurs (ou thermographes) sur 13 rivières réparties dans sept communautés innues. Ce travail a débuté au mois de juin et s'est achevé début juillet. Dans chaque localité, notre organisation a reçu le soutien précieux de collaborateurs innus qui nous ont permis d'accéder sur les rivières à des sites privilégiés pour effectuer ce suivi.

Les capteurs seront retirés fin septembre et seront retournés à notre agence, puis les données seront analysées par le Centre Interuniversitaire de recherche sur le saumon atlantique.

En marge de cette activité, des prélèvements d'eau ont été effectués pour déterminer la qualité de l'eau de la rivière Olomane. Lors d'une rencontre publique en 2015, des membres de la communauté d'Unamen Shipu s'étaient inquiétés de potentiels rejets de polluants issus du dépotoir de la communauté dans la rivière Olomane. Les résultats seront transmis à la communauté.

Au plaisir de vous notifier les résultats de ce projet lors de notre prochaine publication.



Salomon Copeau et Bernard Washish de Pessamit ©AMIK



Mathias Mark de Pakua Shipu © AMIK

## CAMPS SHIPEK MAK SHIPU POUR LES JEUNES INNUS : SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT MARIN ET AUX CONNAISSANCES TRADITIONNELLES

Après une première édition en 2014, l'AMIK a renouvelé cet été son activité de camps de la mer pour 30 jeunes des quatre communautés innues de la Basse-Côte-Nord (Ekuanitshit, Nutashkuan, Unamen Shipu et Pakua Shipi). Constance Vollant et Renée Claude Fontaine ont eu le privilège d'encadrer les camps. Les camps *Shipek mak shipu* ont permis de sensibiliser des jeunes de 10 à 12 ans sur les espèces marines en péril ou en danger d'extinction, sur les impacts de la pollution des rivières et sur les métiers de la mer et de l'environnement. Ces journées ont aussi été l'occasion de favoriser la transmission de connaissances traditionnelles entre des aînés des communautés et les jeunes : ils ont ainsi appris une technique traditionnelle de pêche à l'oursin, assisté à la fabrication de bannique et participé au fumage du saumon ainsi qu'au plumage de l'outarde. Les aînés leur ont partagé la manière d'être en relation avec le territoire et les animaux. Les jeunes de Ekuanitshit et Nutashkuan ont eu la chance d'aller dans la réserve du parc de l'archipel de Mingan, certains pour la première



fois. Les jeunes de Nutashkuan sont allés visiter l'entreprise « De Fumage de saumon a Ekuanitshit © AMIK

baie de Sève » et ont ainsi fait une sortie en bord de mer pour connaître l'utilisation des algues et des herbes salées du littoral. Une nuit en campement traditionnel sur le territoire a permis aux jeunes de pouvoir prolonger la journée d'animation, avec un feu de camp, des légendes, et ce, pour le plus grand plaisir de tous. À travers ces quatre semaines de camps pour les jeunes, l'AMIK est fière d'avoir poursuivi sa mission d'éducation et de sensibilisation dans ses communautés membres.



Nettoyage de plage a Nutashkuan © AMIK  
Départ pour la visite de l'archipel de MINGAN © AMIK



## CAMP D'ÉTÉ PURMER

L'AMIK a développé un projet de camp d'été écologique en partenariat avec la ferme maricole PURMER. Le camp s'est tenu sur l'île Grosse Boule dans l'archipel des sept îles du 8 au 12 août 2016.

L'objectif était d'offrir un séjour faisant découvrir aux jeunes innus l'environnement marin, la faune, la flore et certains concepts de la vie en forêt sur l'île tout en les sensibilisant à protéger ces milieux.

Pour cette première édition, le camp a permis à neuf jeunes des communautés de Pessamit et d'Uashat mak Mani-Utenam de vivre un séjour écologique et rustique en yourtes. À travers une démarche récréative et pédagogique, les activités du projet ont reconnecté les jeunes avec l'environnement marin et ont permis de leur enseigner des connaissances scientifiques et traditionnelles sur ce milieu grâce aux animateurs et intervenants du camp.

Des notions d'interprétation sur la faune et la flore ont été enseignées aux jeunes, notamment un atelier sur les fruits pouvant être consommé lors des expéditions en forêt. Ils ont pu visiter également le récif Saint-Olaf.



Cours sur les plantes médicinales par l'institut de Tshakapesh © AMIK

Notre organisation remercie également l'Institut Tshakapesh d'avoir tenu un atelier sur les plantes médicinales. Cette activité a mis en lumière toute la richesse de la médecine autochtone à travers l'utilisation des espèces animales et végétales présentes sur la Côte-Nord.

L'ensemble des activités proposées se sont révélées très enrichissantes et très appréciées par les jeunes qui ont souhaité que l'expérience soit renouvelée l'année prochaine.



Plantes médicinales présentées par l'institut de Tshakapesh © AMIK

# COLLOQUE 2016 SUR LES PÊCHES AUTOCHTONES :

## LA SÉLECTION DES CONFÉRENCES EST EN COURS

Depuis plusieurs semaines, l'AMIK mobilise son réseau et ses partenaires afin de faire connaître le colloque



organisé à l'occasion de son 10<sup>ième</sup> anniversaire, intitulé « *Pêches autochtones : bilan et enjeux - Gouvernance, conservation et développement* ». L'objectif principal de cet événement est de mettre en avant l'expertise autochtone dans ces domaines, les défis auxquels font face les Premières Nations et de favoriser le partage d'expériences.

Les potentiels conférenciers avaient jusqu'au 5 septembre pour soumettre une ou plusieurs conférences. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant pris le temps de proposer une conférence ou qui ont démontré de l'intérêt pour cet événement. Dans les prochaines semaines, le programme de ce colloque sera finalisé et diffusé sur les réseaux sociaux et le site web de l'AMIK. Douze conférences sont au programme de cet événement marquant pour les pêches autochtones. Rappelons que vous avez jusqu'au 2 novembre pour vous inscrire comme participant au colloque.

Nous espérons vous voir nombreux au colloque qui aura lieu au Musée Shaputuan à Sept-Îles, le 30 novembre 2016.

Affiche du colloque des 10 ans de l'AMIK © AMIK

Pour plus d'information, suivez le site [web](#) et la page [Facebook](#) de l'AMIK ou contactez Claire Pédrot par courriel à [c.pedrot@l-amik.ca](mailto:c.pedrot@l-amik.ca) ou par téléphone au (418) 962-0103, poste 107.

**En avant-**

L'AMIK vous dévoile en primeur le titre de quelques présentations :

- *Évolution des pêches autochtones (commerciales et alimentaires)*
- *Enjeux et défis liés à l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones dans la gestion et la conservation des écosystèmes marins*
- *Développement économique des Premières Nations dans le milieu des pêches*

## DOSSIER SPÉCIAL (PAR CLAIRE PÉDROT)

### DOSSIER SPÉCIAL

# PLAN STRATÉGIQUE POUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE 2011-2020 ET OBJECTIFS D'AICHI : OÙ EN EST-ON? QUELS IMPACTS POUR LES INNUS?

## Plan stratégique pour la biodiversité? Objectifs d'Aichi? De quoi parle-t-on?

Au niveau international, plusieurs accords environnementaux existent tels que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ou la Convention sur la diversité biologique (CDB) etc. Concernant la CDB, ce traité, juridiquement contraignant, a été adopté lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992. L'instance directrice de cette convention est la Conférence des Parties (COP) qui est composée de tous les gouvernements (appelés Parties) l'ayant approuvé. Le Canada est l'un des 196 pays ayant ratifié ce traité, d'ailleurs, le secrétariat de la CDB est basé à Montréal.

En 2010, lors d'une Conférence des Parties de la CDB, a été adopté le *Plan Stratégique pour la diversité biologique 2011-2020*. Ce plan comprend cinq buts stratégiques déclinés en 20 objectifs au total, appelés *Objectifs d'Aichi* (du nom de la préfecture japonaise où la conférence s'est déroulée). Ces buts et objectifs ne sont quant à eux pas juridiquement contraignants mais restent des objectifs à atteindre pour les pays, dont le Canada.

## Les Objectifs d'Aichi

Tous les Objectifs d'Aichi sont importants, cependant certains le sont davantage que d'autres dans le contexte de la Côte-Nord et principalement en termes de gestion des pêches et de conservation. Il s'agit notamment des Objectifs d'Aichi numéros:



«D'ici à 2020, **tous les stocks de poisson** et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des

mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts

negatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres. »



« D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et **10% des zones marines et côtières**, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin. »



« D'ici à 2020, **l'extinction d'espèces menacées connues est évitée** et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et maintenu. »



« D'ici à 2020, **les écosystèmes qui fournissent des services essentiels**, en particulier l'eau et contribuent à la santé, aux moyens de subsistance et au bien-être, **sont restaurés et sauvegardés**, compte tenu des besoins des femmes, des communautés autochtones et locales, et des populations pauvres et vulnérables. »



« D'ici à 2020, **les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des communautés autochtones et locales qui présentent un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique**, ainsi que leur utilisation **coutumière durable, sont respectées**, sous réserve des dispositions de la législation nationale et des obligations internationales en vigueur, et sont pleinement intégrées et prises en compte dans le cadre de l'application de la Convention, avec la participation entière et effective des

communautés autochtones et locales, à tous les niveaux pertinents. »

### **Et pour le Canada?**

Tous les pays ayant ratifié cette convention ont adapté les buts et objectifs au niveau national, grâce à des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB). Le Canada ayant ratifié cette convention, le pays les a transposés en 4 buts et 19 objectifs nationaux. Il a également déterminé des indicateurs de suivi pour évaluer l'atteinte de ces objectifs.

### **Et les communautés autochtones?**

Plusieurs objectifs nationaux sortent du lot et sont directement en lien avec les communautés autochtones et également le travail de l'AMIK. Il s'agit des connaissances traditionnelles, de la gestion et de la protection des ressources marines, de la recherche et de la sensibilisation de la population.

- **La protection du territoire**

**Objectif 1 :** « D'ici 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones côtières et marines sont conservées par l'entremise de réseaux d'aires protégées, et d'autres mesures efficaces de conservation dans des superficies clairement définies. »

- **La gestion durable des ressources**

**Objectif 2 :** « D'ici 2020, les espèces en sécurité demeurent en sécurité et les populations des espèces en péril répertoriées en vertu de la loi fédérale présentent des tendances qui sont conformes aux stratégies de rétablissement et aux plans de gestion. »

**Objectif 9 :** « D'ici 2020, tous les stocks de poissons et d'invertébrés et toutes les plantes aquatiques sont gérés et récoltés de manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes. »

- **Les connaissances et pratiques traditionnelles**

**Objectif 12 :** « D'ici 2020, l'utilisation coutumière des ressources renouvelables par les peuples autochtones est maintenue, de manière compatible avec leur conservation et leur utilisation durable. »

**Objectif 15 :** « D'ici 2020, les connaissances traditionnelles autochtones sont respectées, promues et, lorsque rendues disponibles par les peuples autochtones, informent de manière régulière, significative et efficace la prise de décisions en matière de conservation et de gestion de la biodiversité. »

- **La recherche**

**Objectif 14 :** « D'ici 2020, la base scientifique relative à la biodiversité est améliorée et le savoir en matière de biodiversité est mieux intégré et plus accessible. »

- **La sensibilisation des jeunes**

**Objectif 18 :** « D'ici 2020, la biodiversité est intégrée dans les programmes d'études des niveaux élémentaire et secondaire. »

À mi-chemin de la mise en œuvre du *Plan Stratégique sur la Diversité Biologique 2011-2020* et de l'application des objectifs nationaux du Canada, nous pouvons nous demander à quel point les objectifs canadiens ont été atteints. Il s'agit également de savoir comment les Premières Nations sont intégrées à ce processus et particulièrement comment la culture autochtone est prise en compte. L'Objectif 1 du Canada est parlant puisqu'en 2015, 0,9% du territoire marin canadien était protégé. Dans ce contexte, on peut légitimement se demander comment va faire le Canada dans les quatre prochaines années afin d'atteindre l'objectif de 10%? Il est à espérer que les Premières Nations seront suffisamment intégrées pour obtenir des consensus pour les créations et mise en œuvre efficaces d'aires marines protégées, car plus les délais sont courts moins la concertation avec les populations locales est appliquée harmonieusement.

## Bibliographie :

Icônes des objectifs d'Aichi pour la biodiversité : Copyright BIP/SCBD

Information sur la CBD : <http://www.un.org/fr/events/biodiversityday/convention.shtml>

Plan stratégique et Objectifs d'Aichi :

<https://www.cbd.int/doc/strategic-plan/2011-2020/Aichi-Targets-FR.pdf>

<https://www.cbd.int/sp/targets/default.shtml>

Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) : <https://www.cbd.int/nbsap/targets/default.shtml>

LA CDB et le Canada : <https://www.ec.gc.ca/international/default.asp?lang=Fr&n=4749C66D-1>

Buts et objectifs canadiens pour 2020 : <http://biodivcanada.ca/default.asp?lang=Fr&n=9B5793F6-1&offset=1>

Bilan des aires protégées au Canada : <https://www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=fr&n=478A1D3D->

[1](#)